

Pondération pour l'enquête par questionnaires-jeux à 6 ans

Pondération

Les pondérations ont pour objectif de permettre d'inférer les estimations produites à partir des données fournies par les seuls répondants à la population cible (dans le cas de la cohorte Elfe, la population d'inférence est celle des nourrissons nés durant l'année 2011 en France métropolitaine, issus d'un accouchement au plus gémellaire, hors grands prématurés, ayant une mère majeure, en mesure de donner un consentement éclairé notamment dans l'une des langues proposées, nés dans une maternité métropolitaine et dont les parents ne résidaient pas en métropole seulement de façon temporaire). Le total de la population cible est fixé à 753500 familles (et 764000 enfants). Ainsi, pour corriger le biais introduit par la non-réponse (sauf à supposer que les répondants et les non-répondants ont des caractéristiques identiques), on utilise dans les enquêtes Elfe la repondération.

Pour l'enquête-jeu passée à 6 ans, la pondération a été menée en 2 temps :

Tout d'abord, une modélisation logistique a permis d'identifier les variables significatives dans le processus de non-réponse (entre les enfants inclus dans la cohorte Elfe en maternité, soit 18329 enfants et les répondants complet au questionnaire 6 ans, soit 4207). Les variables suivantes ont été retenues :

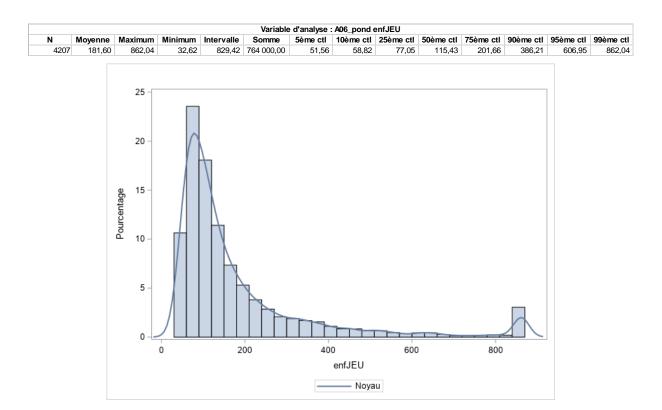
```
CS_1='Région de la maternité'
CS_3='Etat matrimonial'
CS_4='Age mère '
CS_5='Niveau études mère'
CS_6='Statut immigré mère'
CS_7='séance de préparation à la naissance'
CS_9='Mère vivant en couple à la naissance'
CS_11='Consommation d'alcool pendant la grossesse'
CS_13='Activité de la Mère au moment de la grossesse'
```

20 groupes de réponses homogènes ont été construits, (les probabilités de participer varient de 2,3 à 43,7%). Le poids initial est construit en multipliant le poids de tirage (prenant en compte la taille de la maternité et la vague de naissance) par l'inverse de la probabilité de participer du GRH auquel appartient l'enfant participant.

Ce poids initial est ensuite redressé par la méthode CALMAR :

Variables prises en compte :

- Groupe de région du domicile en 5 groupes (Ile-de-France, Centre, Picardie/Nord-Est/Nord-Ouest/Sud-Est/Sud-Ouest)
- Mère primipare (oui/non)
- Etat matrimonial (né dans le mariage/hors mariage)
- Age de la mère (18-24/25-29/30-34/35 et +)
- Niveau études de la mère (non scolarisée, primaire, CAP, BEP/2nd, 1ère, terminale/bac à bac +3/bac +3 et plus)
- Statut mère immigrée (oui/non)
- Séances de préparation à l'accouchement (oui/non)
- Activité du père au moment de l'accouchement (en emploi/autre)
- Mère vivant en couple à la naissance (oui/non)
- Age du père (18-24/25-29/30-34/35 et +)
- Consommation d'alcool pendant la grossesse (oui/non)
- Activité de la mère au moment de l'accouchement (en emploi/autre)
- Sexe de l'enfant



Les poids extrêmes (sup. à 750) sont tronqués 750. L'ensemble est ensuite redressé pour conserver le total de 764000 enfants.